



Conférence conjointe APT–Fiducie nationale 2017 NOTRE CAPITALE, NOTRE PATRIMOINE : Collectivité, gouvernance et savoir-faire Ottawa, du 11 au 14 octobre

en association avec l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine

Appel de présentations

Une capitale historique et une année mémorable – l'occasion est tout indiquée d'explorer la façon dont les personnes, les politiques et les pratiques de préservation se combinent pour renouveler de façon durable des immeubles emblématiques et créer des lieux dynamiques.

Ottawa sera encore plus intéressante lors des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. Saisissant cette occasion historique, l'Association internationale pour la préservation et ses techniques et la Fiducie nationale du Canada unissent leurs efforts pour organiser ce qui devrait être la plus grande rencontre jamais vue au Canada de spécialistes et de promoteurs de la conservation, sous le thème **NOTRE CAPITALE, NOTRE PATRIMOINE**. Restaurateurs, architectes, bénévoles, ingénieurs, planificateurs du patrimoine, ouvriers spécialisés, responsables des politiques, gestionnaires de travaux de construction, spécialistes de paysages culturels et porte-parole de la communauté se réuniront pour discuter et mettre en valeur ce qui se fait de mieux en matière de technologie, de politiques et de moyens et méthodes de préservation et de renouvellement d'immeubles, de districts, d'ouvrages d'art et de paysages du patrimoine.

Ottawa est un véritable foyer du patrimoine : territoire ancestral de la nation algonquine Anishinabeg, centre de l'industrie du bois au confluent de trois rivières, localité transformée pour devenir le siège du gouvernement national du Canada, aujourd'hui haut lieu de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la haute technologie et creuset de projets innovateurs de conservation, de construction et de mise en valeur dirigés aussi bien par « la ville et l'État » que par les secteurs privé et public. La conférence profitera de ce riche mélange d'histoire, de lieux emblématiques, de rituels et d'expertise qui en fera un événement mémorable et inspirant

La conférence **NOTRE CAPITALE, NOTRE PATRIMOINE**, qui s'inscrit sous le sceau de la diversité, présente de formidables possibilités avec ses sept volets : trois volets techniques, trois volets culturels/communautaires et un volet consacré à l'intersection des politiques et de la pratique. Les exposés présentés sous chaque volet thématique aborderont, à petite échelle ou à grande échelle, des sujets tels que les paysages culturels, les inspections non destructives, la défense du patrimoine, l'ingénierie, la durabilité et le financement de projets

Volet 1 : DOCUMENTATION ET DIAGNOSTIC – COMPRENDRE LES LIEUX HISTORIQUES

Pour réussir un projet de réhabilitation et de préservation, nous devons d'abord bien comprendre la situation. Ce volet aborde les faits nouveaux en matière de recherche, de documentation, de mesure, d'inspection non destructive, d'essais, de modélisation et d'outils de diagnostic pour la préservation d'immeubles, d'ouvrages de génie civil et de paysages culturels.

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Procédés** : Pratiques exemplaires pour dresser un relevé du patrimoine, le consigner et l'évaluer, qu'il s'agisse de patrimoine de grande échelle (p. ex., paysages culturels) ou de petite échelle (p. ex., composants d'immeubles, dispositifs, matériaux). Techniques traditionnelles éprouvées aussi bien que technologies émergentes telles que numérisation, photogrammétrie ou modélisation numérique.
- **Technologie – grande échelle** : Trouver le juste équilibre entre méthodes d'inspection non destructives (p. ex., géoradar, thermographie, détection de métal) et méthodes intrusives pour étudier la construction et l'état de composants dissimulés.
- **Technologie – petite échelle** : Essais *in situ* et en laboratoire pour choisir des options de réparation et de remplacement de matériaux et de dispositifs qui soient compatibles sur le plan physique et sur le plan chimique.
- **Gestion de l'information** : Collecte et gestion de renseignements utiles à toutes les étapes d'un projet et par la suite, pour l'entretien. L'utilisation de bases de données sur le patrimoine et de la modélisation des renseignements sur un immeuble aux fins de la préservation.
- **Analyse** : Comment ces procédés ont-ils changé avec le temps et quelles sont les meilleures méthodes qui ont émergé? Comment ces méthodes et outils peuvent-ils servir dans un éventail de projets, que ce soit pour l'aménagement d'un édifice – à grands frais – ou d'une modeste demeure patrimoniale.

Volet 2 : CONCEPTION – PLANIFIER LA CONSERVATION DE LIEUX HISTORIQUES

L'évolution continue des codes du bâtiment, codes de l'énergie et autres exigences réglementaires peut avoir des répercussions malheureuses pour des immeubles par ailleurs excellents. Ce volet traite de la préservation du tissu patrimonial grâce à des moyens avancés de conservation des matériaux et à l'intégration judicieuse de nouveaux dispositifs pour répondre aux exigences de programmes contemporains et rehausser l'efficacité.

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Défis à relever dans la conception – grande échelle** : Conformité globale aux codes et aux exigences d'accessibilité dans les immeubles historiques.
- **Défis à relever dans la conception – petite échelle** : Intégration de nouveaux dispositifs, par exemple de protection sismique, de sécurité, de protection contre les explosions, d'éclairage, d'installations techniques et d'installations électriques.
- **Techniques d'atténuation** : Évaluer et atténuer les répercussions possibles de changements de conception sur le tissu patrimonial en recourant à la modélisation, à des maquettes et à des simulations visant, par exemple, le comportement structural et hygrothermique.
- **Obtention et choix de matériaux** : Obtenir des matériaux patrimoniaux qui sont difficiles à trouver sur le marché; choisir et tester des matériaux (p. ex., mortier, bois, métaux), des méthodes et des techniques de réparation compatibles.
- **Matières dangereuses** : Évaluer les implications de matières dangereuses (p. ex., plomb, moisissures, amiante) pour les pratiques de préservation.
- **Préserver le moderne** : Défis particuliers à relever pour préserver et réhabiliter des immeubles et campus de l'ère moderne; tirer parti des nouvelles lignes directrices de l'APT sur le renouvellement du moderne (p. ex., recours à des indicateurs quantitatifs, faciliter l'utilisation).

- **Durabilité** : La préservation du patrimoine comme facteur de durabilité – répondre aux impératifs de la nouvelle économie « sobre en carbone ».

Volet 3 : RÉALISATION – INTERVENIR DANS LES LIEUX HISTORIQUES

Tous les efforts déployés pour comprendre et planifier un projet de préservation peuvent être en vain si la réalisation n'est pas à la hauteur. La collaboration entre les équipes de conseillers et de construction est vitale pour que tout se fasse correctement sur le chantier aussi bien que dans la gestion du projet. Ce volet explore les pratiques exemplaires dans la réalisation, au moyen d'études de cas et en examinant les plus récentes lignes directrices.

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Protection** : Protéger le tissu patrimonial pendant les travaux de construction, en retirant temporairement des éléments ou en installant des enceintes protectrices à environnement contrôlé.
- **Contrôle de la qualité – grande échelle** : Veiller à la bonne exécution des interventions en exigeant du personnel qualifié ainsi que l'utilisation d'outils, de matériaux et de techniques appropriés.
- **Contrôle de la qualité – petite échelle** : Surveiller et commander les matériaux et assemblages de construction; contrôler la qualité des procédés dans le laboratoire, en atelier et sur le chantier.
- **Réalisation et gestion de projet** : Possibilités à saisir et défis à relever dans les projets de conservation.
- **Surveillance et entretien à long terme** : Intégrer le long terme dans les plans.
- **Besoins spéciaux dans les grands projets et les grands ensembles** : Défis à relever dans la gestion, besoin accru de collaboration, etc.

INTERSECTION

Volet 4 : POLITIQUES et PRATIQUE

En matière de conservation, la pratique, les mesures, règlements et normes émanant des gouvernements et les préoccupations des collectivités sont étroitement interreliés. Ensemble, ils créent un « climat » qui détermine quels projets sont possibles, quels sont réalisés et comment ils sont réalisés. Ce volet explore le rôle que peuvent et doivent jouer les gouvernements, les ONG, les praticiens et les professionnels à tous les échelons pour créer une culture de la conservation.

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Projets publics** : Projets publics de conservation qui illustrent les meilleures pratiques, par exemple en planification, en approvisionnement, en gestion et en financement (p. ex., grands complexes gouvernementaux, palais de justice regroupés, hôpitaux, hôtels de ville).
- **Politiques publiques** : Politiques publiques exemplaires qui créent un climat favorable à la conservation (p. ex., mesures incitatives, élimination d'obstacles, établissement de normes), y compris examens comparatifs des situations au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays.
- **Réglementation et lignes directrices** : Comment les codes, le zonage, des crédits fiscaux et autres incitatifs, des systèmes d'évaluation écologique et des lignes directrices compliquent ou facilitent les choses sur les plans des considérations techniques, de la conservation et de la conception.
- **L'action** : Comment les professionnels, les responsables des politiques publiques et les ONG peuvent changer la donne pour le patrimoine, mener des projets à bien et assurer l'essor de l'industrie de la conservation.

Volet 5 : CANADA 150 – PATRIMOINE AUTOCHTONE, DIVERSITÉ et NOUVELLES ORIENTATIONS

Le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne et l'anniversaire d'autres événements marquants – l'adoption de la *National Historic Preservation Act* aux États-Unis (1966), la création de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (1919) – présentent l'occasion de réfléchir à l'avenir de la conservation au Canada, aux États-Unis et ailleurs. Le mouvement de la préservation du patrimoine a œuvré pour permettre à un large public d'exprimer l'importance que revêtent des lieux et de travailler pour la protection de ces lieux, mais toutes les perspectives et toutes les traditions n'ont pas reçu la même considération. Comment pouvons-nous mieux intégrer les divers sens des biens culturels et biens du patrimoine et de la propriété pour créer un mouvement pertinent pour notre avenir? Comment pouvons-nous démontrer plus clairement le lien entre conservation du patrimoine et buts sociétaux plus vastes?

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Échanges entre Autochtones et non-Autochtones** : Comment la façon dont les Autochtones abordent le patrimoine et sa protection peut transformer les pratiques non autochtones; comment le secteur du patrimoine participe au mouvement de réconciliation au Canada.
- **Diversité** : Intégrer une vision plus vaste du patrimoine qui reflète et met en valeur des antécédents différents sur les plans de la culture, de la religion et des classes sociales; prendre en compte la nature multidimensionnelle des paysages existants, y compris les lieux de conscience.
- **Perspectives changeantes** : Réflexions sur les façons élargies de comprendre le « patrimoine » (y compris patrimoine immatériel, patrimoine vernaculaire, création d'espaces) et des buts plus vastes, comme la durabilité.
- **Objet social du patrimoine** : Comment la préservation de lieux du patrimoine peut servir à des fins sociales (p. ex., cohésion sociale, santé publique, logement abordable, réconciliation).

Volet 6 : INTÉGRER L'ANCIEN ET LE NOUVEAU – IMMEUBLES, QUARTIERS et PAYSAGES

Aménagement intercalaire, ajout d'annexes, conservation de façades, nouvelle construction dans des paysages historiques... Les défenseurs et les praticiens du patrimoine continuent de débattre de ce qu'est un projet de préservation réussi. Aux États-Unis comme au Canada, les normes de conservation sont fondées sur le principe que les annexes ajoutées à un immeuble historique doivent être compatibles, subordonnées et distinctes. Dans la pratique, l'évaluation d'interventions proposées au regard de ces normes est source de tensions. Où se situe la valeur, et en quoi consiste une conception de qualité respectueuse du contexte?

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Principes et défis à relever** : La mise en pratique de la théorie et des lignes directrices sur la conservation; réflexions sur des questions comme la conservation des façades et le déplacement d'immeubles.
- **Ajout d'annexes et réutilisation adaptée** : Les enjeux qui surviennent dans les nouvelles interventions – aussi bien visuelles que physiques – touchant les immeubles importants du patrimoine et le tissu urbain historique.
- **Paysages culturels** : Insertion de nouveaux immeubles, de nouvelles dimensions ou de nouveaux usages dans des paysages culturels.
- **Intensification** : Gérer l'intensification dans les quartiers patrimoniaux.
- **Outils et action** : Examen des outils disponibles : répertoires des biens du patrimoine, lignes directrices, etc.; exemples innovateurs d'action communautaire concourant à des interventions réussies dans des lieux historiques.

Volet 7 : RÉGÉNÉRATION – COLLECTIVITÉ, ÉCONOMIE et LIEUX ÉQUITABLES

Les lieux historiques prennent toute leur valeur quand ils font plus que refléter un passé figé. Ils brillent véritablement quand ils racontent un récit qui est pertinent aujourd'hui. L'étalon-or : un projet d'aménagement privé qui est rentable tout en ralliant la communauté; la revitalisation d'un centre-ville qui concilie succès commercial et espace vital pour le public; ou un site historique qui redécouvre sa pertinence en intégrant des récits traditionnels et les récits de publics négligés ou opprimés, ou qui trouve de nouvelles sources de revenus concordant avec une « mission ». Mais comment naviguer dans les eaux agitées de ce processus de régénération?

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Aménagement inspiré par le patrimoine** : Exemples innovateurs, en milieu urbain ou rural, qui répondent à des buts culturels, sociaux, environnementaux et financiers.
- **Quartiers et rues principales** : Modèles d'entreprise, solutions techniques, financement/collecte de fonds et méthodes collaboratives (public-privé-sans but lucratif) et créatives dans la régénération de centres-villes – surtout dans des régions aux prises avec des difficultés économiques et sociales.
- **Régénération de lieux historiques** : Innovation dans la gestion et la viabilité financière de lieux historiques (p. ex., lieux de culte, maisons-musées) par le biais d'entreprises sociales ou d'autres modèles financiers créatifs.
- **Patrimoine et équité sociale** : Comment les forces de l'embourgeoisement susceptibles d'apparaître par suite de projets de revitalisation peuvent être prises en compte et atténuées.
- **Alliances fructueuses** : Exemples de groupes du patrimoine (p. ex., sociétés d'histoire, musées) et de groupes d'autres domaines (p. ex., développement économique, tourisme, écologie) unissant leurs forces pour sauver et renouveler des lieux qui importent.

LIGNES DIRECTRICES : PROPOSITION DE PRÉSENTATIONS

Présentations à la conférence NOTRE CAPITALE, NOTRE PATRIMOINE

Les auteurs sont invités à proposer des présentations dans le cadre des sept grands volets thématiques. Des sujets possibles sont indiqués, mais les propositions n'y sont pas limitées; elles doivent seulement respecter le thème d'un volet. Pour les études de cas, l'auteur doit indiquer ce qu'il en a retenu et quelle en est la pertinence pour la conférence.

La priorité sera accordée à des propositions qui :

- présentent des idées probantes;
- se rapportent au thème de la conférence et de ses divers volets;
- présentent des renseignements nouveaux ou d'avant-garde.

En outre, les présentations de nature technique devraient :

- contenir des données de recherche originales;
- apporter une contribution notable aux connaissances en conservation et préservation du patrimoine.

Exigences : propositions

Chaque proposition devrait :

- prévoir un exposé de 20 minutes présenté par un seul conférencier;
- faire au plus 450 mots;

- comprendre de courtes notes biographiques (100 mots);
- indiquer si l'auteur est un étudiant ou un professionnel.

À noter : Des présentations « en rafale » de 7 minutes¹ seront possibles pour les volets 5, 6 et 7.

Exigences : présentateurs

Chaque présentateur doit :

- confirmer qu'il accepte l'invitation à présenter un exposé;
- soumettre un aperçu préliminaire de sa présentation avant le 22 juin 2017;
- sur demande, soumettre une version révisée de sa présentation au plus tard le 1^{er} septembre 2017;
- s'inscrire à la conférence, au tarif réduit des conférenciers, au plus tard le 2 septembre 2017;
- soumettre une version finale PowerPoint de sa présentation au plus tard le 17 octobre 2017;
- participer pleinement à la conférence.

À noter : Il est déconseillé de prévoir plus d'un présentateur par présentation de 20 minutes. Si un coprésentateur est approuvé, il devra s'inscrire à la conférence au tarif ordinaire, selon le cas : des membres ou des non-membres.

Publication

Toutes les communications présentées à la conférence seront évaluées en vue d'une publication dans le *Bulletin* de l'APT après la conférence. L'APT et la Fiducie nationale se réservent le droit de publier les résumés de toutes les propositions acceptées dans leurs sites Web et dans les documents d'inscription de la conférence.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS : LE 17 MARS 2017

[Cliquez ici pour commencer votre soumission](#)

Besoin de renseignements supplémentaires?

Des mises à jour et des précisions sur NOTRE CAPITALe, NOTRE PATRIMOINE 2017 sont ou seront prochainement en ligne à www.conferencedupatrimoine.com Pour toute question sur la proposition de présentations ou sur la conférence, prière de s'adresser à Janet Bascom, info@apti.org ou à Chris Wiebe, cwiebe@fiducienationalecanada.c

¹ *Présentation en rafale (7 minutes)* – Formule inspirée par les présentations « Pecha Kucha », visant à traiter rapidement d'enjeux importants dans le cadre de séances de conférence dynamiques.

